

ANNEXE 3

PREDIAGNOSTIC HOTELIER

Il appartient à l'établissement demandeur du classement ou de sa révision de remplir le présent formulaire de pré-diagnostic en respectant l'ensemble des données à renseigner.

Ce document a pour objectif de permettre à l'établissement de se positionner et d'avoir une première évaluation de son unité sous un format plus synthétique que le tableau de classement afin de déterminer la catégorie de classement la plus pertinente. Il sera transmis à l'organisme évaluateur accrédité par la Collectivité de Saint-Martin lors de la commande de la visite d'inspection en vue de l'obtention du classement dans la catégorie souhaitée

Il est recommandé à l'établissement de prendre plus particulièrement connaissance du tableau de classement des hôtels de tourisme, du guide de contrôle, et de vérifier la méthode de validation du critère en cas de doute.

Hôtel : _____
Adresse : _____
Code postal : _____
Ville : _____
Tél. : _____ Fax : _____
E-mail : _____
Site internet : _____

Nombre de chambres : _____

Capacité d'accueil de l'établissement (nombre de personnes accueillies) (*) : _____

() Fait référence à l'avis d'ouverture pour la classe de l'établissement*

Nombre de bâtiments : _____

Nombre d'étages par bâtiment : _____

Ascenseur(s) (c) Nombre d'ascenseurs : _____

Exemptions acceptées pour l'établissement entraînant un changement du statut pris par le critère et des totaux obligatoires et « à la carte » à atteindre (cf. guide de contrôle).

- Absence de parc/jardin et/ou terrasse ne permettant pas d'évaluer l'état ou la propreté
- Absence d'équipement internet (adsl et wifi) justifiée par une impossibilité technique (zone d'ombre,...)
- Absence de room service 24/24 justifiée par la capacité de l'établissement

Classement actuel :	<input type="checkbox"/> Non classé <input type="checkbox"/> 1* <input type="checkbox"/> 2* <input type="checkbox"/> 3* <input type="checkbox"/> 4* <input type="checkbox"/> 4*L
Catégorie de classement demandée :	<input type="checkbox"/> 1* <input type="checkbox"/> 2* <input type="checkbox"/> 3* <input type="checkbox"/> 4* <input type="checkbox"/> 5*

1. Equipements

Espaces communs et extérieurs

Description des abords de l'hôtel :

- Parc ou jardin (c6.-) : Surface du parc ou du jardin en m² : _____(c.6)
- Présence de signalétique (entrée, parking, accueil etc...) (c.8)
- Présence d'une enseigne (c.9)
- Existence d'un éclairage approprié (c.11) :
- Type de mise en valeur des bâtiments (c.12) : éclairage végétaux Autre, préciser : _____
- Existence d'un service de transfert (c.15) : oui non
- Parking privatif (c. 14)
- Garage privatif (c. 16)

Equipements et services délivrés en réception

- Accès à l'hôtel indépendant au cas où l'exploitation comprend également au même niveau un restaurant ou un café (c.17)
- Présence d'une zone de réception dédiée à l'accueil des clients et fonctionnelle (c.25)
- Téléphone à disposition 24 heures sur 24 à la réception (c. 30)
- Accès internet dans les parties communes (c. 31)
- Exemption justifiée par une impossibilité technique (zone d'ombre,...)
- Equipements pour bébé (chaise haute, matériel pour réchauffer la nourriture, matelas à langer) (c. 27)
- Sanitaire commun séparés homme femme (c. 29)
- Existence d'un espace salon (c.33)
- Journaux dans les parties communes (c. 32)
- Climatisation dans le cas d'une pièce fermée ou système d'aération naturelle (c.34)

Equipements communs

- Un ou plusieurs ascenseurs à partir de 3 étages (c. 36)
- Jeux de plein air : espace de jeux pour enfants comportant au moins deux agrès (c. 134)
- Piscine extérieure. (c. 135)
- Espace plage aménagé accessible à pied (c. 136)
- Espace de jeux intérieur pour enfants comportant un choix de jeux pour tous âges (c.141)
- Espace de remise en forme (fitness) (c. 142)
- Spa (Est considéré comme spa un espace de bien-être équipé au moins d'un des éléments suivants : jacuzzi, bain bouillonnant, hammam, sauna) (c. 144)
- L'hôtel dispose d'un espace boutique (c.154)
- L'hôtel propose un accès internet public propre et en bon état (c. 155)
- L'hôtel dispose d'un business center (c.159)

- Mise à disposition d'une lingerie réservée aux clients (lave-linge et sèche-linge) (c. 152)
- Mise à disposition du matériel de repassage (fer et table à repasser) (c. 150)
- Local de repassage à disposition des clients (c. 151)

Les chambres

Nombre de chambres : _____ Nombre de catégories : _____

Nom et description des catégories de chambres (standard, supérieure,...) : _____

- Climatisation dans les chambres (c. 109)
- Système d'occultation proposé (c. 110) :
 - Volets roulants
 - Persiennes
 - Doubles rideaux

- Précautions techniques prises pour assurer le confort acoustique (c. 111)
 - Joints isophoniques
 - seuils suisses
 - double vitrage

□ Autre(s), préciser : _____

Surfaces des chambres (c. 39 à 44) :

Capacité des chambres	Nb de chambres	Surfaces globalisées chambres et salle de bain en m ²
1 personne		
<i>Ajouter autant de lignes que nécessaire</i>		
2 personnes		
<i>Ajouter autant de lignes que nécessaire</i>		
3 personnes		
<i>Ajouter autant de lignes que nécessaire</i>		
4 personnes		
<i>Ajouter autant de lignes que nécessaire</i>		

Tableau des surfaces minorées et majorées pour la catégorie 1*

Type de chambres	Surface minimale exigée	Surface minorée tolérée	Surface majorée de 10%	Surface majorée de 20%	Surface majorée de 30%	Surface majorée de 40%	Surface majorée de 50%
1 personne	9,5	8,6	10,5	11,4	12,4	13,3	14,3
2 personnes	10,5	9,5	11,6	12,6	13,7	14,7	15,8
3 personnes	10,5	9,5	11,6	12,6	13,7	14,7	15,8
4 personnes	14,5	13,1	16	17,4	18,9	20,3	21,8

Tableau des surfaces minorées et majorées pour la catégorie 2*

Type de chambres	Surface minimale exigée	Surface minorée tolérée	Surface majorée de 10%	Surface majorée de 20%	Surface majorée de 30%	Surface majorée de 40%	Surface majorée de 50%
1 personne	9,75	8,8	10,7	11,7	12,7	13,7	14,6
2 personnes	10,75	9,7	11,8	12,9	14	15,1	16,1
3 personnes	12,75	11,5	14	15,3	16,6	17,9	19,1
4 personnes	15,75	14,2	17,3	18,9	20,5	22,1	23,6

Tableau des surfaces minorées et majorées pour la catégorie 3*

Type de chambres	Surface minimale exigée	Surface minorée tolérée	Surface majorée de 10%	Surface majorée de 20%	Surface majorée de 30%	Surface majorée de 40%	Surface majorée de 50%
1 personne	11,5	10,4	12,7	13,8	15,0	16,1	17,3
2 personnes	13,5	12,2	14,9	16,2	17,6	18,9	20,3
3 personnes	14,5	13,1	16,0	17,4	18,9	20,3	21,8
4 personnes	17,5	15,8	19,3	21	22,8	24,5	26,3

Tableau des surfaces minorées et majorées pour la catégorie 4*

Type de chambres	Surface minimale exigée	Surface minorée tolérée	Surface majorée de 10%	Surface majorée de 20%	Surface majorée de 30%	Surface majorée de 40%	Surface majorée de 50%
1 personne	14	12,6	15,4	16,8	18,2	19,6	21
2 personnes	16	14,4	17,6	19,2	20,8	22,4	24
3 personnes	17	15,3	18,7	20,4	22,1	23,8	25,5
4 personnes	20	18	22	24	26	28	30

Tableau des surfaces minorées et majorées pour la catégorie 5*

Type de chambres	Surface minimale exigée	Surface minorée tolérée	Surface majorée de 10%	Surface majorée de 20%	Surface majorée de 30%	Surface majorée de 40%	Surface majorée de 50%
1 personne	20	18	22	24	26	28	30
2 personnes	24	21,6	26,4	28,8	31,2	33,6	36
3 personnes	26	23,4	28,6	31,2	33,8	36,4	39
4 personnes	30	27	33	36	39	42	45

Nombre de chambres avec surface dérogatoire (tolérance de 10 % dans 20 % des chambres) : _____, soit _____ % du total

Nombre de chambres avec surface majorée à 10 % : _____, soit _____ % du total

Nombre de chambres avec surface majorée à 20 % : _____, soit _____ % du total

Nombre de chambres avec surface majorée à 30 % : _____, soit _____ % du total

Nombre de chambres avec surface majorée à 40 % : _____, soit _____ % du total

Nombre de chambres avec surface majorée à 50 % : _____, soit _____ % du total

Nombre de chambres avec terrasse privée (6 m² au minimum) : _____, soit _____ % du total

Nombre de chambres avec balcon ou loggia (2 m² au minimum) : _____, soit _____ % du total

Equipement dans les chambres

Nombre de lits single (c. 67, 68, 69) : _____

- aux dimensions 0,90 * 1,90 : _____
- aux dimensions 1,20 * 2,00 : _____
- autres dimensions : _____

Nombre de lits double (c. 67, 68, 69): _____

- aux dimensions 1,40 * 1,90 : _____
- aux dimensions 1,60 * 2,00 : _____
- autres dimensions : _____

Nombre de lits twin (c. 67, 68, 69): _____

- aux dimensions 2*0,80 * 1,90 : _____
- aux dimensions 2*0,90 * 2,00 : _____
- autres dimensions : _____

Equipement des lits : Couverture Couette

- Oreiller supplémentaire à disposition (c. 72)
- Oreiller supplémentaire sur demande (c.73)
- Couverture supplémentaire à disposition (c. 74)
- Couverture supplémentaire sur demande (c. 75)

Remarques éventuelles :

- Point lumineux sur bureau ou table (c.46)
- Eclairage en tête de lit avec interrupteur indépendant (c. 47)
- Prise de courant libre dans la chambre (c. 49)
- Prise de courant libre supplémentaire près du lit (c. 50)
- Prise de courant libre supplémentaire près de la table ou du bureau (c. 51)
- Point lumineux sur bureau ou table (c. 46)
- Interrupteur éclairage central près du lit (va et vient) (c.53)
- Lampe ou lampadaire supplémentaire (c. 52)
- Chambres équipées d'une télévision couleur avec télécommande (c,56)
- Chambres équipées d'une télévision à écran plat (c. 57)
- Accès à des chaînes internationales (c. 58)
- Accès à des chaînes thématiques (c. 59)
- Nombre de chambres proposant un lecteur dvd (c. 61) : _____ soit _____% du total

- Nombre de chambres proposant des jeux vidéo (c. 62) : _____ soit _____ % du total
- Téléphone dans la chambre avec accès extérieur (c. 63)
- Téléphone avec sélection directe à l'arrivée (c. 64)
- Accès internet dans toutes les chambres (c.65) :
 - par wifi
 - par adsl
 - par connexion bas débit
- Lit supplémentaire pour bébé sur demande (c.70)
- Penderie ou système équivalent équipée de cintres (c.77):
 - fermée
 - ouverte
- Présence d'une tablette de chevet par personne (c. 80)
- Rangement étagé à plat pour le linge dans toutes les chambres (c.81)
- Nombre d'assises minimum proposé dans les chambres "single" (c.83,84) : _____
- Nombre d'assises minimum proposé dans les chambres "double" (c.83,84): _____
- Nombre d'assises minimum proposé dans les chambres "triple" (c.83,84): _____
- Nombre d'assises minimum proposé dans les chambres "quadruple" et + (c.83,84): _____
- Table ou bureau (c.87)
- Table ou desserte supplémentaire (c.88)
- Porte-bagages (c.89)
- Miroir en pied (c.90)
- Minibar garni en fonction de la gamme (c.91)
- Corbeille à papier (c.94)
- Présence d'un Room Directory (c.95)
- Machine à café et/ou de bouilloire en état de marche et dotées (c.105)
- Coffre-fort (c.97)
- Judas (c. 112)
- Fenêtres et porte fenêtres du rez de chaussée ou en coursive et donnant sur une allée ou une voie de circulation disposent d'un dispositif de sécurité (c.113)
- Dispositif complémentaire de sécurisation de la chambre proposé (c. 114) :
 - cadenas sur serrure électronique
 - carte magnétique
 - Autre, préciser : _____
- Dispositif de réveil (c.98)
- Présence d'un valet dans la chambre (c. 99)
- Equipement de repassage individuel (c. 100)
- Nécessaire à correspondance (c. 101)
- Nécessaire à chaussures (c. 102)
- Nécessaire à couture (c. 103)
- Service de réveil (c. 195)

Nombre de suites ou appartements comprenant une ou deux chambres pouvant être transformées en salons (c.110):

Equipements des sanitaires privés

- Toutes les chambres sont équipées de toilettes, d'une salle de bains particulière avec douche équipée ou baignoire équipée d'un système de douche, ainsi que d'un lavabo avec robinet mitigeur, eau chaude et froide (c.116)
- Douche et baignoire équipée de rideaux de douche ou pare douche (c.117)

Nombre de chambres avec salle de bains ou de douche équipée de douche ou baignoire (c. 118 et 119) :
_____ soit _____ % du total

Nombre de chambres avec WC indépendants de la salle de bain (c. 118 et 119) :
_____ soit _____ % du total

- La salle de bain est équipée de 2 points lumineux dont 1 sur lavabo (c. 120)
- La salle de bain est équipée d'un miroir (c.121)
- La salle de bains est équipée d'une tablette sous miroir ou d'un plan (c.122)
- La salle de bain est équipée d'une prise de courant rasoir (c. 123)
- La salle de bain est équipée d'un sèche-cheveux (c.124)
- Mise à disposition d'un nécessaire d'hygiène par occupant possible comprenant (c. 126)
- Mise à disposition de produits d'accueil dans la chambre en lien avec la gamme de l'hôtel (c. 127)
- Possibilité d'obtenir du linge de toilette supplémentaire (c.129)
- Fenêtre pouvant être ouverte ou système de ventilation (c132)

2. Service au client

Qualité et fiabilité de l'information client

- Existence d'un support d'information commerciale au choix (c.160)

Langues proposées sur le dépliant (c. 161 à c.163)

- F GB D I E NL Port Russe Chinois Jap Arabe Autre(s), :

Site internet (c. 167) Langues proposées sur le site internet :

- F GB D I E NL Port Russe Chinois Jap Arabe Autre(s) :

- Fréquence moyenne d'actualisation du site internet (donnée à titre indicatif) : _____
- Fréquence moyenne d'actualisation du dépliant (donnée à titre indicatif) : _____
- Existence d'un répondeur laissant la possibilité de laisser un message ou d'entendre un message qui présente les heures d'ouverture de la réception et les autres informations utiles. (c. 169)
- La réservation est toujours possible pendant les heures d'ouverture de la réception (c. 170)
- Une réservation numérique est possible par :
 - Site web
 - Serveur vocal
- Horaires de présence pour l'accueil (c. 185, 186) :

- Mise à disposition d'une offre touristique (c.1 89)
- Service de conciergerie (c. 174)
- Présence d'un bagagiste ou d'un service bagages (c. 175)
- Bagagerie (c. 176)
- Mise à disposition de chariot (c.177)
- Service de voiturier proposé (c.178)
- Les tarifs des chambres, les horaires d'ouverture de la réception et des autres points de vente sont présents de manière claire et lisible (c.179)
- Paiement par carte de crédit (c. 180)
- Mise à disposition d'adaptateurs électriques à la réception. (c. 182) Nombre mis à disposition : _____
- Mise à disposition d'un ordinateur avec accès internet (c. 183)
- Mise à disposition d'un service de fax à la réception (c. 184)
- Traduction des supports d'information existant dans l'établissement en langue anglaise (c. 181)
- Langues pratiquées par le personnel (c. 190 à c.193) :
 - F GB D I E NL Port Russe Chinois Jap Arabe Autre(s) : _____
- Prise en charge du nettoyage des vêtements (c. 233)

Service de restauration, petit déjeuner, boisson

- L'hôtel dispose d'un restaurant (c.196)
- La salle de restaurant est ventilée et aérée ou équipé d'un système de climatisation (c.197)
- La carte et le menu du restaurant sont traduits en au moins une langue étrangère (c.201)
- Petit déjeuner continental servi en salle dans un espace dédié (c. 202)
- L'hôtel dispose d'un service de bar proposant au minimum un service de boissons de catégorie 1 (c.204)
- Le bar est ouvert au moins 6 jours par semaine (c.208)
- Possibilité de déjeuner à l'hôtel :
 - 5 jours sur 7 (c.210)
 - 7 jours sur 7 (c. 211)
- Possibilité de dîner à l'hôtel :
 - 5 jours sur 7 (c.212)
 - 7 jours sur 7 (c. 213)
- Possibilité de plateau repas ou « en-cas » en dehors des heures ou des jours d'ouverture du restaurant (c. 214)
- Room service disponible pendant les horaires d'ouverture du restaurant (10h/jour). Le room service est obligatoire en absence de salle de petit déjeuner (c.232)
- Petit déjeuner continental servi en salle (c.219)

Gammes de produits proposées au petit déjeuner (c. 220, 221) :

- | | | |
|---|--|---|
| <input type="checkbox"/> Boissons chaudes | <input type="checkbox"/> Produit lacté | <input type="checkbox"/> Viennoiserie |
| <input type="checkbox"/> Jus de fruits | <input type="checkbox"/> Céréales | <input type="checkbox"/> Pain |
| <input type="checkbox"/> Fruits frais | <input type="checkbox"/> Fromage | <input type="checkbox"/> Fruit sec ou compote |

- Charcuterie
- Confiture et beurre
- Produits allégés
- Plat chaud
- Petit déjeuner pouvant être servi en chambre (c. 223)

Services annexes

- Offre loisirs disponible (animations, club enfant, détailler) (c.224 à c.228) :
-
-

- Services annexes disponibles (c.229 à c.234)

3. Accessibilité et développement durable

Environnement et développement durable

- Sensibilisation du personnel et des collaborateurs à la gestion économe de l'énergie (c. 237)
- Sensibilisation du personnel et des collaborateurs à la gestion économe de l'eau (c. 238)
- Sensibilisation du personnel et des collaborateurs à la gestion économe des déchets (c. 239)
- Information des clients sur les actions de l'établissement en matière de développement durable (c. 240)
- Mise en œuvre d'au moins une mesure de réduction de consommation d'eau (c.247)

Accessibilité aux personnes handicapées et/ou à mobilité réduite

- Sensibilisation du personnel à l'accueil des clients en situation de handicap (par ex. note interne,.) (c. 252)
- Formation du personnel à l'accueil des clients en situation de handicap (c. 253)

Evaluation de l'état de votre établissement

Sur une échelle de 1 à 4, comment évaluez-vous l'état général :

Des extérieurs de votre établissement :

- 1 : insuffisant
- 2 : moyen
- 3 : bien
- 4 : excellent

Des espaces communs de votre établissement :

- 1 : insuffisant
- 2 : moyen
- 3 : bien
- 4 : excellent

De l'ensemble des chambres :

- 1 : insuffisant
- 2 : moyen
- 3 : bien
- 4 : excellent

De la literie :

- 1 : insuffisant
- 2 : moyen
- 3 : bien
- 4 : excellent

Sur une échelle de 1 à 4, comment évaluez-vous le niveau de propreté :

Des extérieurs de votre établissement :

- 1 : insuffisant 2 : moyen 3 : bien 4 : excellent

Des espaces communs de votre établissement

- 1 : insuffisant 2 : moyen 3 : bien 4 : excellent

De l'ensemble des chambres :

- 1 : insuffisant 2 : moyen 3 : bien 4 : excellent

De la literie :

- 1 : insuffisant 2 : moyen 3 : bien 4 : excellent

Date :

Nom de l'établissement :

Responsable d'exploitation :

Déclare les informations fournies justes et sincères,

Signature et cachet :